

Date : 11/01/16

A l'attention de Monsieur Stéphane
SAGNARD
KERRY INGREDIENTS & FLAVOURS
KERRY INGREDIENTS & FLAVOURS

Nous vous remercions pour votre consultation, et nous avons le plaisir de vous proposer le matériel suivant :

Objet : Maintenance L45RS + rollair

Délai :21/01/2016

Maintenance L45RS N° CD10015552001

Ref	Désignation	PU HT	Qté	Total HT
EDR37	forfait maintenance	299,25	1	299,25
SFA SFA0009	filtre armoire 10mm	14,86	2	29,72
AIP CART610RB	cartouche media filtrant pne610rb	215,48	1	215,48
COM CK2140-1	kit de service c l30-l50	358,60	1	358,60

Sous-total : 903,05 €

Maintenance Rollair50 :

Ref	Désignation	PU HT	Qté	Total HT
AIP A1F665	CARTOUCHE AIR	63,72	1	63,72
AIP H8D012	CARTOUCHE HUILE	38,81	1	38,81
EDR37	forfait maintenance	299,25	1	299,25

Sous-total : 401,78 €

Total HT € : 1 304,83 EUR
TVA : 201,11 EUR
TOTAL TTC € : 1 505,94 EUR

Mode de règlement : 30 JFDM

Restant à votre entière disposition ,

Siège social : 3085 , Route de Montfalcon - Quartier Les Meuilles - 26350 MONTRIGAUD

Tel : 09 61 31 16 40 Fax : 04 86 55 63 01 **SITE WEB:** www.sfacs-industrie.fr

MAIL: info@sfacs-industrie.fr

Clause de réserve de propriété : SFACS conserve la propriété des produits jusqu'au paiement complet du prix. Clause attributivité de compétence : Tous différents sont de la compétence exclusive du tribunal de commerce du siège social de SFACS

SFACS Industrie

(Société Fluides Air Comprimé Services)

S.A.R.L. au capital de 8000,00€

Siret 518702998 00023 R.C.S de Romans sur Isère

Fr : 86518702998

Le Service commercial

Durée de validité du devis : 2 Semaines

Acceptation, pour la bonne forme, du client
qui déclare avoir pris connaissance des
conditions générales figurant ci joint .
Bon pour accord (tampon ou signature, + date)



Siège social : 3085 , Route de Montfalcon - Quartier Les Meuilles - 26350 MONTRIGAUD

Tel : 09 61 31 16 40 Fax : 04 86 55 63 01 **SITE WEB:** www.sfacs-industrie.fr

MAIL: info@sfacs-industrie.fr

Clause de réserve de propriété : SFACS conserve la propriété des produits jusqu'au paiement complet du prix. Clause attributivité de compétence : Tous différents sont de la compétence exclusive du tribunal de commerce du siégé social de SFACS